



**Comité Départemental de l'Aude de la Ligue
Nationale Contre le Cancer**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Comité Départemental de l'Aude de la Ligue Nationale Contre le Cancer

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association Comité Départemental de l'Aude de la Ligue Nationale Contre le Cancer,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Comité Départemental de l'Aude de la Ligue Nationale Contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les modalités d'élaboration retenues pour établir le compte de résultat par origine et par destination ainsi que le compte d'emploi des ressources sont détaillées dans les notes 4.1 « Compte de résultat par origine et par destination (CROD) » et 4.7 « Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) » de l'annexe aux comptes annuels. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons apprécié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et par destination ainsi que du compte d'emploi annuel des ressources font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont correctement été appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.



Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montpellier, le 7 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Marie-Thérèse Mercier

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2021	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	238.00	(238.00)		
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	238.00	(238.00)		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 149.31	(12 396.04)	1 753.27	2 274.50
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	14 149.31	(12 396.04)	1 753.27	2 274.50
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	14 387.31	(12 634.04)	1 753.27	2 274.50
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				267.77
CRÉANCES	17 662.16		17 662.16	5 437.61
Créances clients, usagers et comptes rattachés				143.37
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	17 662.16		17 662.16	5 294.24
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	466 784.35		466 784.35	372 653.57
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	466 784.35		466 784.35	372 653.57
Charges constatées d'avance	551.56		551.56	537.78
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	484 998.07		484 998.07	378 896.73
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	499 385.38	(12 634.04)	486 751.34	381 171.23
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	337 819.88	357 770.88
Réserves statutaires ou contractuelles	337 819.88	357 770.88
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	78 451.21	(19 951.00)
Situation nette (sous total)	416 271.09	337 819.88
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	416 271.09	337 819.88
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	15 000.00	
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II	15 000.00	
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	10 655.00	9 506.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	10 655.00	9 506.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	44 825.25	33 845.35
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 989.79	26 727.48
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	6 735.26	6 967.34
Dettes fiscales	45.87	111.07
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 054.33	39.46
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	44 825.25	33 845.35
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	486 751.34	381 171.23

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	17 616.00	15 736.00	1 880.00	11.95 %
Ventes de biens et services	10 949.87	12 211.60	(1 261.73)	-10.33 %
Ventes de biens	670.00	1 231.60	(561.60)	-45.60 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	10 279.87	10 980.00	(700.13)	-6.38 %
. dont parrainages	302.00	1 235.00	(933.00)	-75.55 %
Concours publics et subventions d'exploitation	14 591.00	20 836.00	(6 245.00)	-29.97 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	190 556.52	128 547.67	62 008.85	48.24 %
Dons manuels	188 256.52	120 674.64	67 581.88	56.00 %
Mécénats	2 300.00	3 800.00	(1 500.00)	-39.47 %
Legs, donations et assurances-vie		4 073.03	(4 073.03)	
Contributions financières reçues	61 800.27	16 645.85	45 154.42	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	221.34		221.34	
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION	295 735.00	193 977.12	101 757.88	52.46 %
Achats de marchandises	1 421.48	496.50	924.98	
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	62 793.31	53 261.75	9 531.56	17.90 %
Aides financières	88 360.73	104 160.44	(15 799.71)	-15.17 %
Impôts, taxes et versements assimilés	250.00	176.25	73.75	41.84 %
Salaires et traitements	27 557.77	27 183.00	374.77	1.38 %
Charges sociales	8 882.69	8 962.83	(80.14)	-0.89 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 490.23	8 462.38	(5 972.15)	-70.57 %
Reports en fonds dédiés	15 000.00		15 000.00	
Autres charges	11 053.83	11 793.71	(739.88)	-6.27 %
CHARGES D'EXPLOITATION	217 810.04	214 496.86	3 313.18	1.54 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	77 924.96	(20 519.74)	98 444.70	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	526.25	519.87	6.38	1.23 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	526.25	519.87	6.38	1.23 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	526.25	519.87	6.38	1.23 %

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	78 451.21	(19 999.87)	98 451.08	
Sur opérations de gestion		48.87	(48.87)	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS		48.87	(48.87)	
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		48.87	(48.87)	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	296 261.25	194 545.86	101 715.39	52.28 %
TOTAL DES CHARGES	217 810.04	214 496.86	3 313.18	1.54 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	78 451.21	(19 951.00)	98 402.21	
Dons en nature				
Prestations en nature	9 600.00	9 757.20	(157.20)	-1.61 %
Bénévolat	13 322.70	14 872.10	(1 549.40)	-10.42 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	22 922.70	24 629.30	(1 706.60)	-6.93 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens	9 600.00	9 600.00	(157.20)	0.00 %
Prestations en nature		157.20	(1 549.40)	-10.42 %
Personnel bénévole	13 322.70	14 872.10		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	22 922.70	24 629.30	(1 706.60)	-6.93 %
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2021

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE.....	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES	4
1.1 OBJET SOCIAL.....		4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....		4
1.3 ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....		5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES.....		6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX.....		6
2.1.1 <i>Préambule</i>		6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>		6
2.2 DÉROGATIONS.....		6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>		6
2.2.2 <i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i>		6
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN.....		8
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....		8
3.1.1 <i>Principes généraux</i>		8
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>		9
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>		9
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>		9
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>		10
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>		10
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021</i>		10
3.1.7 <i>Stocks</i>		11
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>		11
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i>		11
3.1.3 <i>Disponibilités</i>		12
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>		12
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>		12
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF.....		13
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>		13
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>		14
3.2.3 <i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i>		15
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i>		16
3.2.4.1 <i>Tableau de variation</i>		16
3.2.4.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>		16
3.2.5 <i>Dettes</i>		16
3.2.5.1 <i>Etat des échéances</i>		16
3.2.5.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>		17
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>		17
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN.....		17
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT.....		18
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....		18
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....		19
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>		19
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>		19
4.2.1.2 <i>Dons manuels</i>		19
4.2.1.3 <i>Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)</i>		20
4.2.1.4 <i>Mécénat</i>		20
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>		20
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>		20
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>		20
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>		21
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>		21
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>		21
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>		22

4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	22
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	22
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	22
4.3.2	<i>Missions sociales</i>	23
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	23
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	23
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	23
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	24
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	24
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	24
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	25
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	25
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	25
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	26
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	27
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	27
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	27
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	28
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	28
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	30
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	30
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	31
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	31
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)</i>	31
5.2	AUTRES INFORMATIONS	31
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	31
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	32
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	32
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	32

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Agnès MALFANT GRIFFE a rejoint le Conseil d'Administration le 31 mars 2021 et a été nommée Trésorière lors du CA du 18 mai 2021 ;
- Jean-Marie GUENEZ a rejoint le Conseil d'Administration le 31 mars 2021 et a été nommé Chargé de prévention lors du CA du 18 mai 2021.

Nous venons d'apprendre que la municipalité de Carcassonne installe un IUT à la maison des associations où nous sommes hébergés gratuitement depuis de nombreuses années.

A priori, la ville ne nous propose pas une solution de relogement satisfaisante pour nous permettre de continuer à fonctionner, à accueillir et accompagner les patients.

Nous devons donc certainement chercher une location avant fin 2022.

Ce qui implique une dépense annuelle importante pour un Comité comme le nôtre : loyer, électricité, chauffage, eau,...

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

2.2.2 Traitement des legs et donations (Uniquement si RUP MUP)

La Ligue Nationale Contre le Cancer a mis en œuvre tous les moyens pour permettre d'appréhender les impacts de la réforme comptable, tant en termes de collecte des informations et de traçabilité des opérations, que de système d'information de gestion et de contrôle interne.

Compte tenu des contraintes de planning de mise en œuvre imposées et par dérogation aux règles relatives au traitement des legs et donations énoncées précédemment, la Direction comptable et financière de l'association a décidé, au niveau du siège et de ses comités RUP et MUP, de retenir les options suivantes :

- En cas de perte de valeur, les biens provenant de legs (ou de donations) destinés à être cédés, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. A l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera considérée comme nulle.
- Les actifs et passifs identifiés préalablement à l'acceptation des legs par le Conseil d'administration peuvent faire l'objet de modifications de valeur (à la hausse ou à la baisse) à posteriori, qui ne nécessitent pas la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de quote-part.
Les actifs et passifs non identifiés préalablement à l'acceptation du legs par le CA, feront l'objet d'un avenant qui sera soumis à l'acceptation du CA. Cela entraînera une comptabilisation des nouvelles valeurs.

- Les dossiers ouverts au 31 décembre, comportant des éléments financiers transmis par le notaire et une quote-part seront inscrits en hors bilan, contrairement aux dossiers dont les éléments financiers sont partiels ou inexistants, ou encore ne comportant pas de quote-part.
Pour les dossiers d'assurances vie, il ne sera pas comptabilisé de montant en hors bilan du fait que la Ligue ne dispose de la clause bénéficiaire qu'après l'encaissement.
Sur des aspects plus techniques, les écritures de hors bilan seront passés dans les comptes de classe 8.
- Pour les dossiers de « Quasi usufruit » (usufruit de sommes d'argent), si la Ligue ne possède pas de position des comptes bancaires concernés au-delà de 5 ans, la valorisation en sera portée à zéro. En conséquence, une dépréciation sera comptabilisée.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	238			238
Immobilisations corporelles	13 329	820		14 149
Immobilisations financières				
Total	13 567	820	0	14 387

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	820	0
→ Ordinateur DELL	820	
Immobilisations financières	0	0
Total	820	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	238			238
Amort.Immobilisations corporelles	11 055	1 341		12 396
Amort.Immobilisations financières				
Total	11 293	1 341	0	12 634

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières Néant

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021 Néant

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks Néant

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé → Autres immobilisations financières			
Actif circulant et charges d'avance → Créances clients et comptes rattachés			
→ Autres Créances	17 662	17 662	
→ Créances reçues par legs ou donations			
→ Charges constatées d'avance	552	552	
Total	18 214	18 214	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations Néant

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	68 913	
Livrets et comptes épargne	388 871	526
Chèques à encaisser	8 736	
Caisse	266	
Total	466 785	526

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Fournisseurs débiteurs		
Créances clients et comptes rattachés		
→ Cotisation statutaire Siège		143
→ Avoir à recevoir du Siège		268
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→ Dons à recevoir du Siège	16 320	3 105
→ Marché de Noël Azille	250	
→ Subvention Caux et Sauzens 2021	100	
→ Divers produits à recevoir		1 258
Disponibilités	466 784	372 654
Total	483 454	377 428

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Abonnement 2022 machine à affranchir	552	538
Abonnement annuel boîte postale		119
Total	552	657

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2021	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale	357 770,88	19 951,00				19 951,00		337 819,88
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice				78 451,21				78 451,21
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	357 770,88	19 951,00	0,00	78 451,21	0,00	19 951,00	0,00	416 271,09

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		15 000	0	15 000	0	15 000
→ Fonds d'urgence Aide sociale Siège	2021	15 000		15 000		15 000
Total		15 000	0	15 000	0	15 000

3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations (Uniquement si RUP MUP)

Situation	Montant initial		Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation des fonds reportés en cours de l'exercice	Report en fonds reportés	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	Année	Montant	196 A	7896 B	6896 C	196 D = A-B+C
Ressources						
Legs :		0	0	0	0	0
→ ...						
→						
→						
→						
→						
Donations :		0	0	0	0	0
→						
→						
→						
→						
→						
Total		0	0	0	0	0

3.2.4 Provisions pour risques et charges

3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	9 506	1 149		10 655
Total	9 506	1 149	0	10 655

3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.5 Dettes

3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 990	27 990		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	6 781	6 781		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	10 054	10 054		
Produits constatés d'avance		0		
Total	44 825	44 825	-	-

3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	225	180
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et médecine du travail	225	180
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	6 556	6 899
→ Urssaf/ Pôle emploi	850	863
→ Caisse de retraite	801	733
→ Caisse de prévoyance	232	
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	3 476	3 630
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	1 151	1 561
→ Prélèvement à la source	46	111
Total	6 781	7 078

3.2.6 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	27 990	26 727
→ Factures fournisseurs	1 276	1 016
→ Factures Siège	91	3 597
→ Factures non parvenues Siège	25 796	21 742
→ Factures non parvenues fournisseurs	827	372
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
Dettes des legs et donations :	0	0
Autres dettes :	10 054	39
→ Subvention Rennes les bains versée 2 fois	20	
→ Frais déplacement Claudette GUASP	34	39
→ Recherche Toulouse	10 000	
Total	38 044	26 767

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIQUE Comité de l'Aude	REPORTING - COMITÉ DE L'AUDE		Décembre 2021		Décembre 2020	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
CHARGES PAR DESTINATION						
1. MISSIONS SOCIALES	107 575,20	90 609,97	113 085,48	112 601,78		
1.1 Réalisées en France	107 575,20	90 609,97	113 085,48	112 601,78		
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	38 975,20	22 009,97	25 092,48	24 608,78		
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	68 600,00	68 600,00	87 993,00	87 993,00		
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	39 687,75	39 687,75	28 580,14	28 580,14		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	39 687,75	39 687,75	28 580,14	28 580,14		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	54 398,09	22 858,25	65 325,24	47 425,24		
3.1 Frais d'information et de communication	95,00	95,00	565,00	565,00		
3.2 Frais de fonctionnement	52 802,71	21 262,87	63 274,61	45 374,61		
3.3 Autres charges	1 500,38	1 500,38	1 485,63	1 485,63		
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	1 149,00	1 149,00	7 506,00	7 506,00		
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES						
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	15 000,00					
TOTAL CHARGES	217 810,04	154 304,97	214 496,86	196 113,16		
EXCÉDENT OU DÉFICIT	78 451,21		-19 951,00			

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	1 273,32	1 273,32	335,06	335,06
Réalisées en France	1 273,32	1 273,32	335,06	335,06
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	1 894,26	1 894,26	1 855,35	1 855,35
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	19 755,12	19 755,12	22 438,89	22 438,89
TOTAL	22 922,70	22 922,70	24 629,30	24 629,30

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	REPORTING - COMITÉ DE L'AUDE		Décembre 2021		Décembre 2020	
	RESSOURCES		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<i>PRODUITS PAR ORIGINE</i>						
1.	PRODUITS LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-233 397,50	-233 397,50	-155 780,14	-155 780,14	
1.1	Cotisations sans contrepartie	-17 616,00	-17 616,00	-15 736,00	-15 736,00	
1.2	Dons, legs et mécénat	-190 556,52	-190 556,52	-128 547,67	-128 547,67	
1.3	Autres produits liés à la générosité du public	-25 224,98	-25 224,98	-11 496,47	-11 496,47	
2.	PRODUITS NON LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-48 272,75		-17 929,72		
2.1	Cotisations avec contrepartie					
2.2	Parrainage des entreprises	-302,00		-1 235,00		
2.3	Contributions financières sans contrepartie	-47 749,41		-16 645,85		
2.4	Autres produits non liés à la générosité du public	-221,34		-48,87		
3.	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-14 591,00		-20 836,00		
4.	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS					
5.	UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS					
TOTAL		-296 261,25	-233 397,50	-194 545,86	-155 780,14	

		Décembre 2021		Décembre 2020	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<i>PRODUITS PAR ORIGINE</i>					
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-22 922,70	-22 922,70	-24 629,30	-24 629,30
	Bénévolat	-13 322,70	-13 322,70	-14 872,10	-14 872,10
	Prestations en nature	-9 600,00	-9 600,00	-9 757,20	-9 757,20
	Dons en nature				
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3.	CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
TOTAL		-22 922,70	-22 922,70	-24 629,30	-24 629,30

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie (Uniquement si RUP MUP)

PRODUITS	N° de compte	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	75431XXX	
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	75432XXX	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	7754XXXX	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	781640XX	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	7891XXXX	
TOTAL		0

CHARGES	N° de compte	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	6754XXXX	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	681640XX	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	6891XXXX	
TOTAL		0

SOLDE DE LA RUBRIQUE	Montants
	0

4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue du Siège		
→ Assurance vie Julien	14 051	
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Manifestations	2 769	3 990
→ Ventes (dont abonnement Vivre)	310	1 232
→ Prestations et autres ventes		255
→ Activité de récupération (verre)	5 500	5 500
→ Autres produits affectés aux missions sociales Siège	1 709	
→ Produits financiers	526	520

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public Néant

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	0	0

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations Néant

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés Néant

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects n'est pas définie.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Achats d'études et de prestations		15 979	458	16 437
Recherche et développement		986		986
Assurance			1 018	1 018
Electricité et eau			343	343
Télécommunications			2 595	2 595
Affranchissement		14 671	3 269	17 940
Fournitures entretien et petit équipement			220	220
Fournitures administratives			310	310
Autres matières et fournitures		170	1 010	1 181
Achats de marchandises			61	61
Total	0	31 636	7 905	41 031

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	4 215	3 845
Actions d'information, de prévention et de dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	4 257	1 939
Frais de fonctionnement (dont communication)	29 655	30 082
Total	38 127	35 866

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	30 961	23 782
Actions d'information, prévention, dépistage	4 256	1 310
Actions de formation	111	
Actions de recherche	3 206	
Actions de société et politique de santé	442	
Total	38 975	25 092
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades	1 150	1 200
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	67 450	86 793
Actions autres		
Total	68 600	87 993

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	95	565
Frais de gestion		
→ Achats d'études et de prestations	458	1 097
→ Électricité, gaz, eau	343	259
→ Achat marchandises	61	90
→ Abonnements	198	
→ Fournitures d'entretien et de petit équipement	220	1 150
→ Fournitures administratives	310	1 302
→ Autres matières et fournitures	1 010	1 537
→ Maintenance	49	
→ Primes d'assurances	1 018	793
→ Honoraires	4 824	5 071
→ Voyages et déplacements	4 683	3 835
→ Frais postaux affranchissements	3 269	3 837
→ Télécommunications	2 595	2 326
→ Cotisations organismes extérieurs	100	100
→ Salaires et charges	29 655	30 082
Total	48 889	52 046

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières du Siège	15 000	
Total	15 000	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat	SMIC x 1,5	13 323	14 872
Prestation	Tarif négocié		157
Mise à disposition des locaux	Valeur du marché	9 600	9 600
	Total	22 923	24 629

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	162				1000		259				1421
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	9 311				34 348		19 134				62 793
Aides financières	19 761	68 600									88 361
Impôts, taxes et versement assimilés							250				250
Salaires et traitements	3 174				1935		22 449				27 558
Charges sociales	1041				635		7 206				8 883
Dotations aux amortissements et dépréciations							1341				1341
Dotations aux provisions							1149				1149
Reports en fonds dédiés									15 000		15 000
Autres charges	5 527				1769		3 758				11054
Charges financières											
Charges exceptionnelles											
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices											
TOTAL	38 975	68 600	0	0	39 688	0	55 547	0	0	15 000	217 810

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens				9 600	9 600
Prestations de services			157		
Personnel bénévole	1 273		1 894	10 155	13 323
TOTAL	1 273	0	2 051	19 755	22 923

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes Autres missions	4 824
Total	4 824

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Néant

Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
→	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0
Charges exceptionnelles	
→	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

 011 - COMITÉ DE L'AUDE		Décembre 2021	Décembre 2020
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		90 609,97	112 601,78
<i>1.1 Réalisées en France</i>		<i>90 609,97</i>	<i>112 601,78</i>
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		<i>22 009,97</i>	<i>24 608,78</i>
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		14 960,88	23 782,40
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		3 290,79	826,38
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		110,54	
Actions de société et politique de santé		442,15	
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		3 205,61	
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		<i>68 600,00</i>	<i>87 993,00</i>
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé		1 150,00	1 200,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		67 450,00	86 793,00
<i>Programmes nationaux</i>		<i>37 450,00</i>	<i>26 793,00</i>
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		<i>30 000,00</i>	<i>60 000,00</i>
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		39 687,75	28 580,14
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>		<i>39 687,75</i>	<i>28 580,14</i>
Frais d'appel de dons		31 806,23	24 440,89
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		5 823,10	2 596,70
Frais de traitements des legs		620,40	
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		1 438,02	1 542,55
Activités de récupérations			
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dep			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dep			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		22 858,25	47 425,24
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>		<i>95,00</i>	<i>565,00</i>
Frais d'information et de communication externe		95,00	565,00
Frais d'information et de communication interne			
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>		<i>21 262,87</i>	<i>45 374,61</i>
Frais de gestion		17 254,56	33 581,10
Formation administrative			
Impôts et taxes		250,00	146,25
Cotisation statutaire 10%		3 758,31	11 647,26
<i>3.3 Autres charges</i>		<i>1 500,38</i>	<i>1 485,63</i>
Charges financières		159,15	529,25
Dotations aux amortissements		1 341,23	956,38
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		153 155,97	188 607,16
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		1 149,00	7 506,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		79 092,53	
TOTAL		233 397,50	196 113,16

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
<i>EMPLOIS DE L'EXERCICE</i>		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	1 273,32	335,06
<i>Réalisées en France</i>	1 273,32	335,06
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	1 894,26	1 855,35
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	19 755,12	22 438,89
TOTAL	22 922,70	24 629,30

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice		
-- Utilisation		
==+Report		
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice		

 011 - COMITÉ DE L'AUDE		Décembre 2021	Décembre 2020
Détails RESSOURCES PAR ORIGINE CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<i>RESSOURCES DE L'EXERCICE</i>			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-233 397,50	-155 780,14
1.1 Cotisations sans contrepartie		-17 616,00	-15 736,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-190 556,52	-128 547,67
Dons manuels non affectés		-166 493,29	-115 417,74
Dons manuels affectés		-21 763,23	-5 256,90
Legs, donations et assurances-vie non affectés			-4 073,03
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-2 300,00	-3 800,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-25 224,98	-11 496,47
Manifestations		-2 769,31	-3 990,00
Ventes (dont abonnement à vivre)		-670,00	-1 231,60
Prestations et autres ventes			-255,00
Activités de récupération		-5 500,00	-5 500,00
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-1 708,56	
Autres produits affectés			
Produits financiers		-526,25	-519,87
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-14 050,86	
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-233 397,50	-155 780,14
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			-40 333,02
TOTAL		-233 397,50	-196 113,16
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		315 163,36	356 000,40
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		79 092,53	-40 333,02
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP			-504,02
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		394 255,89	315 163,36

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
<i>RESSOURCES DE L'EXERCICE</i>		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-22 922,70	-24 629,30
<i>Bénévolat</i>	-13 322,70	-14 872,10
<i>Prestations en nature</i>	-9 600,00	-9 757,20
<i>Dons en nature</i>		
TOTAL	-22 922,70	-24 629,30

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
07/07/2009	Spiromètre	2 550			2 550		
27/07/2009	PC Portable	399			399		
31/01/2011	Vidéo projecteur	592			592		
30/05/2012	Ordinateur	860			860		
11/04/2014	Bureaux	1 292			1 292		
16/11/2016	Ordinateur	1 135			1 135		
15/12/2016	Mobilier	1 484			1 484	288	288
19/01/2019	Ordinateur	639			639	213	213
09/07/2019	PC Portable	679			679	226	226
16/07/2020	PC Portable	1 460			1 460	487	487
12/07/2021	Ordinateur	820			820	128	128
	Total	11 910			11 910	1 341	1 341

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (Uniquement si RUP MUP)

Nature d'engagements	2021	2020
→ Legs acceptés par les organes statutaires		
→ Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration		
→ Assurance-vie		
Total	0	0

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	20			
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	5	646	0,39	10155,12
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	2 12	81 120,5	0,04 0,08	1273,32 1894,26
Total	39,00	847,50	0,51	13 322,70

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	1	1 820	1
Personnel mis à disposition	0		0
CES et/ou autres....	0		0
Total	1	1 820	1

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	4 957,73
6257 - Réceptions	Restauration	0,00
	Total	4 957,73

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **2 202** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.